

Demande de Carte Nationale d'Identité

Faire une pré-demande sur le site de l'ANTS

Si vous ne pouvez pas imprimer la pré-demande,

Merci de l'adresser à : msapbleneau@orange.fr

En indiquant votre nom et la date du RDV.


Prise de rdv en ligne sur le site de la commune

<https://www.bleneau.fr>

Pièces à fournir



Aucune demande avec des photocopies de pièces justificatives ne sera traitée.

- Photo d'identité en couleur, de moins de 6 mois aux normes ISO/IEC 19794-5:2005, (Photomaton ou photographe).  **Ne pas découper la photo.**
- Votre Carte Nationale d'Identité actuelle qui vous sera restitué à la fin de la demande.
- Une copie intégrale de votre acte de naissance de moins de 3 mois, en cas de 1^{ère} demande ou de Carte Nationale d'Identité périmée depuis plus de 2 ans.
- Le livret de famille pour les enfants, pour les femmes mariées, veuves ou divorcées.
- Un justificatif de domicile au nom du demandeur de moins d'1 an (quittance de loyer non manuscrite, facture d'électricité, facture d'eau, facture de téléphone ...).
- Nom et prénoms de vos parents ainsi que leur date et lieu de naissance.

En cas de perte ou de vol de la Carte Nationale d'Identité

- Déclaration de perte (faite sur internet ou en mairie) ou de vol (faite en gendarmerie).
- Une copie intégrale de votre acte de naissance de moins 3 mois.
- Document officiel avec photo, même périmé (passeport, permis de conduire, carte vitale...) et/ou copie de la Carte National d'Identité perdue/volée.

Cas Particuliers

- Pour une **personne majeure** domiciliée chez ses parents ou chez un tiers :
 - Attestation sur l'honneur de la personne qui héberge le demandeur.

- Carte Nationale d'identité, ou Passeport de l'hébergeant (Original).
- Justificatif de domicile de l'hébergeant.
- Pour les **enfants mineurs (leur présence est obligatoire)**
 - Carte Nationale d'identité du ou des parents.
 - Justificatif de domicile des parents.
- Pour les **enfants mineurs (dont les parents sont séparés ou divorcés.)**
 - Jugement, confiant la garde du ou des enfants.
 - Si demande de deux adresses, justificatif de domicile et CNI de chaque parent (originaux)

Dorénavant : Il est recommandé d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr>, en voici le fonctionnement :

- Aller sur, se connecter puis, se connecter via FranceConnect, si vous avez déjà un compte AMELI ou des impôts sinon, il faudra, créer un compte ANTS à l'aide de votre adresse mail.
- Rubrique « Carte d'identité et passeport »
- « Réaliser une pré-demande passeport/CNI personne majeure »
- ou
- « Réaliser une pré-demande passeport/CNI personne mineure ».
- Commencer la demande.

Ce service vous permet de compléter le formulaire de demande de Carte Nationale d'Identité directement sur le site internet et d'y acheter avec votre carte bleue le timbre électronique de 25€

A savoir

La durée de recueil de vos informations est d'environ 20 minutes par dossier.

Lorsque votre Carte Nationale d'Identité est réceptionnée à France Services, vous serez destinataire d'un SMS.

A sa réception, merci de nous contacter afin de vous assurer qu'un agent sera disponible pour la remise de votre nouvelle Carte Nationale d'Identité.

⚠ Votre ancienne Carte Nationale d'Identité devra obligatoirement nous être restituée lors de la remise de votre nouvelle Carte Nationale d'Identité. Dans le cas contraire, aucune remise ne pourra être faite.